



PROGRAMME DE CONFORMITÉ DOUANIÈRE SPÉCIFIQUEMENT ADAPTÉ À L'AGROALIMENTAIRE

DÉBUT : le 13 novembre 2007, Saint-Bruno-de-Montarville

Les nouvelles règles à la frontière deviennent de plus en plus exigeantes pour les entreprises exportatrices du secteur agroalimentaire. **La douane, c'est maintenant l'affaire de votre entreprise.** Afin de vous permettre d'avoir en mains tous les outils nécessaires pour répondre à ces nouvelles exigences, le Groupe Export agroalimentaire Québec-Canada, en collaboration avec Formation en Douanes Louise Chevanelle inc., vous offre un **programme de conformité douanière spécifiquement adapté à l'agroalimentaire.**

Le programme en quelques lignes :

- représente un total de 32 heures de formation personnalisée pour chacune des entreprises et vise à donner aux participants des outils taillés sur mesure;
- comprend 11 ateliers échelonnés sur 8 demi-journées à raison d'une session de 4 heures à toutes les 2 semaines de 13h00 à 17h00;
- permet aux participants de mettre en place une structure de conformité, au fur et à mesure des connaissances acquises et ce, grâce à une fréquence d'un atelier aux deux semaines;
- est limité à 7 entreprises seulement (par contre, il pourra y avoir deux participants par entreprise);
- débute le 13 novembre 2007 à 13h00;
- aura lieu dans la salle de conférence du siège social du Groupe Export situé au 668, Montée Montarville à Saint-Bruno-de-Montarville;
- est admissible à la Loi du 1% - formateur reconnu par Emploi Québec.

Madame Chevanelle œuvre depuis plus de trente ans dans le domaine des douanes. Elle détient une accréditation ainsi que l'agrément professionnel des courtiers en douanes émis par l'Agence des services Frontaliers du Canada. Depuis plusieurs années, elle siège au conseil d'administration du chapitre québécois de l'Association des Importateurs et Exportateurs canadiens.

**Faites vite, inscrivez-vous avant le 22 octobre 2007.
Programme limité à 7 entreprises seulement.**

Merci à nos partenaires :



**Agriculture, Pêcheries
et Alimentation**



Siège social

668, Montée Montarville
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)
Canada J3V 6B1
T (450) 461-6266 1 800 563-9767
F (450) 461-6255
info@groupeexport.ca

Bureau de Québec

4913, rue Lionel-Groulx, 8^e étage, bureau 23
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec)
Canada G3A 1V1
T (418) 861-8577 1 877 861-8577
F (418) 861-9349
infoquebec@groupeexport.ca

groupeexport.ca

Formulaire de participation



Programme de conformité douanière Spécifiquement adapté à l'agroalimentaire

Nom(s) du 1^{er} participant : _____
Nom (s) du 2^e participant : _____
Entreprise : _____
Produits : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Code Postal : _____
Téléphone : _____ Télécopieur : _____
Courriel : _____ Site internet : _____
Signature : _____ Date : _____

Frais de participation (voir politique d'annulation page suivante):

TARIF MEMBRE (cotisation 2007 acquittée)

1 200,00\$ + 72,00\$ TPS + 95,40\$ TVQ par participant: **1 367,40 \$** x ____ = _____
(Selon le nombre de participants, le montant pourrait être moindre pour le 2^e participant)

Carte de crédit : MASTER CARD VISA AMERICAN EXPRESS

Numéro de carte : _____ Date d'expiration : _____

Nom du titulaire : _____ Signature du titulaire: _____

Chèque ci-joint Veuillez nous facturer (membres en règle seulement); la facture sera payable sur réception.
(Veuillez libeller votre chèque à l'ordre du **Groupe Export agroalimentaire**)

TARIF NON MEMBRE (paiement par carte de crédit requis lors de l'inscription *).

1367,40\$ (taxes incl.) + cotisation annuelle 655,21 \$ (taxes incl.) par entreprise : **2 022,61 \$** x ____ = _____
(Ajouter : **1 367,40\$** pour un 2^e participant. La cotisation annuelle est du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008)

Carte de crédit : MASTER CARD VISA AMERICAN EXPRESS

Numéro de carte : _____ Date d'expiration : _____

Nom du titulaire : _____ Signature du titulaire: _____

* Dès que les frais de participation auront été acquittés, une facture & un reçu de transaction vous seront envoyés pour fins de comptabilité.

**Veillez retourner ce formulaire par fax au (450) 461-6255 à l'attention de Marie Beaudry
avant le 22 octobre 2007**



Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agri-Food Canada

Canada

**Agriculture, Pêcheries
et Alimentation**

Québec



Siège social

668, Montée Montarville
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)
Canada J3V 6B1
T (450) 461-6266 1 800 563-9767
F (450) 461-6255
info@groupeexport.ca

Bureau de Québec

4913, rue Lionel-Groulx, 8^e étage, bureau 23
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec)
Canada G3A 1V1
T (418) 861-8577 1 877 861-8577
F (418) 861-9349
infoquebec@groupeexport.ca

groupeexport.ca

POLITIQUE D'ANNULATION



Le Groupe Export agroalimentaire QUÉBEC - CANADA, de par son statut d'Organisme sans but lucratif (OSBL) ne peut engager financièrement l'Association ni les fonds des membres pour des annulations de participation. **L'association doit payer de 9 à 12 mois à l'avance, les kiosques pour des participations à des foires.** Afin de s'assurer que le Groupe Export agroalimentaire n'absorbe aucun coût suite à l'annulation d'une participation à des événements organisés par ce dernier, le Conseil d'administration a mis sur pied une politique d'annulation. **En apposant votre signature sur le formulaire de participation, vous engagez votre entreprise à respecter les conditions et la politique d'annulation du Groupe Export agroalimentaire à savoir :**

Participation à une foire,

1. **Sur réception seulement du premier dépôt de 50% du total de la facture, le Groupe Export agroalimentaire confirmera votre espace ;**
2. **Païement final 60 jours avant l'événement ;**
3. **En cas d'annulation, le premier 50% n'est pas remboursable, à moins que le participant trouve un remplaçant, alors le plein montant sera remboursé ; moins un frais administratif de 200\$;**
4. **En cas de non remplacement, tous les autres frais encourus, dont 100% de la facture de l'espace, seront à la charge de l'entreprise**

Séminaire, accueil d'acheteurs:

Si le Groupe Export agroalimentaire QUÉBEC – CANADA est informé **72 heures** avant la tenue de l'événement, l'entreprise obtiendra plein remboursement. Par ailleurs si l'entreprise désire obtenir l'information qui sera remise aux participants, 75% du montant sera alors facturé et sur réception de celui-ci les dits documents lui seront acheminés.

Pour toutes autres activités : aucun remboursement ne sera accordé

avril 2004

Siège social

668, Montée Montarville
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)
Canada J3V 6B1
T (450) 461-6266 1 800 563-9767
F (450) 461-6255
info@groupeexport.ca

Bureau de Québec

4913, rue Lionel-Groulx, 8^e étage, bureau 23
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec)
Canada G3A 1V1
T (418) 861-8577 1 877 861-8577
F (418) 861-9349
infoquebec@groupeexport.ca

groupeexport.ca